



LA QUESTION DE LA SYNDICALISATION

La question de la syndicalisation est récurrente dans le monde salarial :

"Se syndiquer, à quoi ça sert ?... Les syndicats c'est ringard !

L'effectif des syndiqués est ridicule, les syndicats ne sont pas représentatifs..."

Qui n'a pas entendu ce type de discours ?

Par ailleurs, il est commun d'entendre les patrons, les politiciens plaider en faveur de syndicats forts et représentatifs... quand, dans le même temps, ils font tout pour qu'il n'y ait pas de syndicats dans leur entreprise.

Pourtant la situation des salariés est de plus en plus difficile : remise en cause des statuts et des conventions collectives, des acquis et droits sociaux, perte de pouvoir d'achat, non respect des droits des salariés, conditions de travail de plus en plus dégradées, multiplication des réorganisations, des restructurations, des externalisations, etc.

Celles et ceux qui prônent l'individualisme ou le chacun pour-soi confondent volontairement libéralisme et liberté.

Le libéralisme économique, c'est la loi du plus fort.

La liberté, elle, ne se conçoit que reliée à l'égalité et à la fraternité.

Pour que la liberté ait un sens, il est indispensable que les garanties et droits collectifs soient effectivement reconnus.

Cela suppose, pour les salariés, le droit fondamental de pouvoir s'unir pour être plus forts et se faire respecter.

C'est le rôle du syndicalisme tel que le conçoit FO.

Historiquement et juridiquement, FO est le seul syndicat libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des religions et de toute influence extérieure au syndicat.

A FO, les individus sont respectés dans leurs choix, dans leurs convictions, sans discrimination sociale, d'origine, politique, religieuse, que l'on soit homme ou femme, cadre ou mensuel.

Pour FO, un seul objectif : défendre et représenter les intérêts individuels et collectifs des salariés, à tous les niveaux, à commencer par l'entreprise.

C'est par la revendication, la négociation, l'action si nécessaire, que l'on fait avancer les choses, pour tous et pour chacun.

Tout simplement, mais en toute liberté et en toute indépendance.

A FO, les syndiqués définissent en assemblées générales les orientations et les positions à tenir, mandatent leurs représentants qui les défendent et qui les informent sur l'évolution de leurs mandats.

Bienvenue à FO !



Combien coûte une adhésion à FO ?

Environ une heure de salaire par mois

(66% de la cotisation est déductible des impôts).



Se syndiquer, ce n'est pas obligatoire, c'est juste indispensable !

Alors, qu'attendez-vous !

Contactez vos militants(e)s FO

LOCAL FO : Bâtiment Social - 26861

Site Internet : fo-areva-lahague.org